

Table 1

« Une poubelle de tri non collectée, que fait la Métro ? »

Éléments de synthèse du 13 juin 2019

Question 1 : C'est quoi le problème ? :

- Stationnement sauvage gênant
- Habitants excédés
- Mauvais qualité du tri
- Problème d'identification des bacs
- Problème de salubrité
- Chaine de responsabilité partagée
- Absence de cahier des charges clair par rapport à ce qu'on considère comme du mauvais tri

Question 2 : Dans l'idéal ?

- Mise en place de bacs operculés
- Service express dédié à la collecte des bacs mal triés, visuellement repérable et « assermenté » (type fourrière)
- Clarifier le niveau de qualité du tri « collectable »
- Facturer la collecte des bacs mal triés et communiquer aux habitants (affichage, boitage, dessin, porte à porte, ...)
- Traçage individuel des dépôts de déchets avec système de badge
- Locaux dédiés, séparés pour les bacs gris d'une côté et bacs verts de l'autre, avec contrôle d'accès
- Aller voir ce qui se passe dans d'autres pays
- Mettre ne place des moyens techniques pour améliorer le tri (locaux fermés, bacs operculés, ...)
- Plus de moyens humains pour éduquer

- Responsabiliser les gens individuellement
- 1 Prévention / 2 Répression
- Renforcer la médiation
- Formation de médiation pour les ripeurs
- Que chacun joue son rôle, notamment les industriels (amont et aval)
- Former le personnel (tous les intervenants)
- Qui doit être exemplaire
- Que tout le monde visite le centre de tri

Question 3 : Quelles propositions concrètes ?

(le nombre * correspond au nombre de votes obtenus par proposition auprès des participants de la table)

- *****Développer la réduction des déchets / taxer les industriels qui produisent trop d'emballages
- ***Individualiser / identifier les producteurs de déchets pour responsabiliser et repérer les 5% qui ne trient pas
- ****Faire passer la compétence « propreté urbaine » à la Métro
- *Fluidifier le partage d'infos entre les acteurs (Métro / PU / bailleurs / sociétés de nettoyage)
- **Cahier des charges clair sur la réglementation par rapport à la qualité du tri
- ***Formation de médiation pour les ripeurs
- Contrôle du travail de toute la chaîne
- Veiller à ce qu'on puisse trier partout (poubelle je trie partout)
- Cadrage clair concernant l'organisation des refus de collecte
- ****Valorisation / gratification du geste de bon tri (à l'échelle d'un immeuble ou quartier)
- Horaires de déchèteries plus larges, y compris le dimanche
- *Différencier les bacs du parc privé et ceux du parc bailleurs
- Ajouter une collecte de déchets végétaux

Séminaires La nouvelle politique de gestion des déchets – 13 et 18 juin 2019

Table 1

« Une poubelle de tri non collectée, que fait la Métro ? »

Éléments de synthèse du 18 juin 2019

Question 1 : C'est quoi le problème ? :

- Problème d'information des habitants
- On en fait quoi ? Le bac reste sur domaine public
- Personnel de nettoyage / de proximité démunis, seul devant le problème
- Manque de moyens / ressources pour sensibiliser les habitants
- Accessibilité de l'information
- Causes (= « c'est quoi le problème ») : qualité du tri / bac cassé / bac présenté à la collecte pas au bon endroit ni au bon horaire / stationnement gênant / travaux
- Manque d'harmonisation des procédures dans les différents secteurs de la Métro
- Volume insuffisant de bacs
- Pb de place dans les cuisines pour faire le tri
- Renforcer / fluidifier la communication entre bailleurs et Métro pour aider à gérer les bacs non collectés
- Communiquer sur le règlement de collecte pour le faire respecter

Question 2 : Dans l'idéal ?

- Prendre modèle sur les pays voisins exemplaires
- Module de tri vertical (gain de place pour le tri)
- Utiliser les déchèteries comme on va au super marché, aussi souvent et naturellement
- Emplacement identifié pour les bacs dans toutes les copros
- Pas de déchet du tout !
- Vide ordure par type de déchets qui trie automatiquement

- Education aux enfants sur le tri / intégrer le tri dans le programme scolaire
- Responsabiliser les industriels
- Développer le réemploi des emballages
- Développer le « faire soi-même »
- Prise en compte des contraintes des copros pour organiser la collecte / et inversement ...
- Personne relais formée par la Métro dans chaque copro
- Systématiser les conteneurs enterrés
- Sortie des bacs assurée par des robots
- Une seule poubelle dont le contenu serait trié industriellement, dans des usines
- Que chacun soit responsabilisé, que chaque maillon de la chaîne fasse ce qu'il a à faire et le fasse bien
- Prise en charge immédiate
- Faire payer les habitants
- Récompenser les bons trieurs (allègement de charges)
- Sacs poubelle à code barre

Question 3 : Quelles propositions concrètes ?

(Le nombre * correspond au nombre de votes obtenus par proposition auprès des participants de la table)

- *Ajouter des bacs supplémentaires (textiles, déchets toxiques, ...) en bas des immeubles ou par quartier → PAV spécifiques
- ***Identifier dans les charges de copro mensuellement le surcoût dû à l'enlèvement des bacs pollués
- *****Organiser les formations / visites de terrain / « vis ma vie » pour le personnel des bailleurs et sociétés de nettoyage
- **Informers les nouveaux arrivants
- **Intégrer les règles de gestion des déchets dans le contrat de location des habitants
- **Personne référente identifiée sur chaque copro (concierge ? habitant ?...)

Séminaires La nouvelle politique de gestion des déchets – 13 et 18 juin 2019

- ****Personnel Métro référent par quartier, facilement joignable
- *Mieux communiquer sur « l'après » tri (recyclage)
- *Faire payer les dépôts sauvages
- *****Valoriser / récompenser le bon tri
- *Développer le ramassage à domicile des encombrants